



Bilan annuel de l'animation du DocOb du site Natura 2000 FR 1112012 – Boucles de Moisson, de Guernes et Forêt de Rosny

Année 2014



Mai 2015

Photographies en page de couverture, de gauche à droite et du haut vers le bas :

Parcelle engagée en MAE, Fréneuse © K. Ben-Mimoun, AEV ; Port de l'Ilon, Saint Martin la Garenne © K. Ben-Mimoun, AEV ; Juvenile de Sterne pierregarin sur le radeau de l'île de loisirs en 2014 © Régis Saintier ; Panneau de communication mis en place à l'Île de Loisirs des Boucles de Seine © K. Ben-Mimoun, AEV.

SOMMAIRE

1. Préambule	4
1.1 Le DocOb et le site Natura 2000	4
1.2 L'animation	4
1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	4
1.4 Missions de la structure animatrice	9
2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces.	10
2.1 Animation des contrats Natura 2000	10
2.1.a Suivi des contrats Natura 2000 de 2013	10
2.1.b Suivi des contrats antérieurs	11
2.1.c Présentation des contrats potentiels à venir	12
2.2 Animation des MAEt	14
2.2.a Bilan de la période 2010-2015	14
2.2.b Préparation de la nouvelle phase d'animation 2015-2020 : élaboration du Programme Agro-Environnemental Climatique.	16
2.3 Animation de la charte Natura 2000	19
3 Évaluation des incidences des projets	19
4 Suivis scientifiques et techniques	19
5 Information, communication, sensibilisation	27
5.1 Réalisation et mise en place de deux panneaux d'informations	27
	27
5.2 Mise à jour des documents de communication sur le site Natura 2000	27
5.3 Création / mise à jour d'outils de communication, media	28
5.4 Participation à des réunions d'information ou des manifestations	29
5.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	29
6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	29
7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	30
7.1 Organisation de la gouvernance du site	30
7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage	30
7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de la Région et de l'Etat	30
7.2 Gestion administrative et financière	31
8 Synthèse	31

1. Préambule

1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR1112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (Directive Oiseaux) (localisation et limite de la zone en **figure 1**). Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 23/11/2010 et l'animation a débuté le 07/12/2010 à la suite de la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

1.2 L'animation

L'animation du DocOb est portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des Espaces Verts (AEV) en tant que structure animatrice.

Le chargé de mission a été affecté à 40% de son temps à l'animation du DocOb des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny. Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animé par l'AEV :

- ZPS FR1112003 des « Boucles de la Marne » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités de la troisième année d'animation sur ce site, de janvier 2014 à décembre 2014.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site sont relatifs à l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » présentes sur le site lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb.

Le tableau 1 reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés. Au total, le site compte 12 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux (espèces menacées devant bénéficier de mesures de protection de leurs habitats).

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2**. Pour chaque objectif, les actions du DocOb correspondantes ont été rappelées.

Figure 1 : Localisation et limites de la ZPS

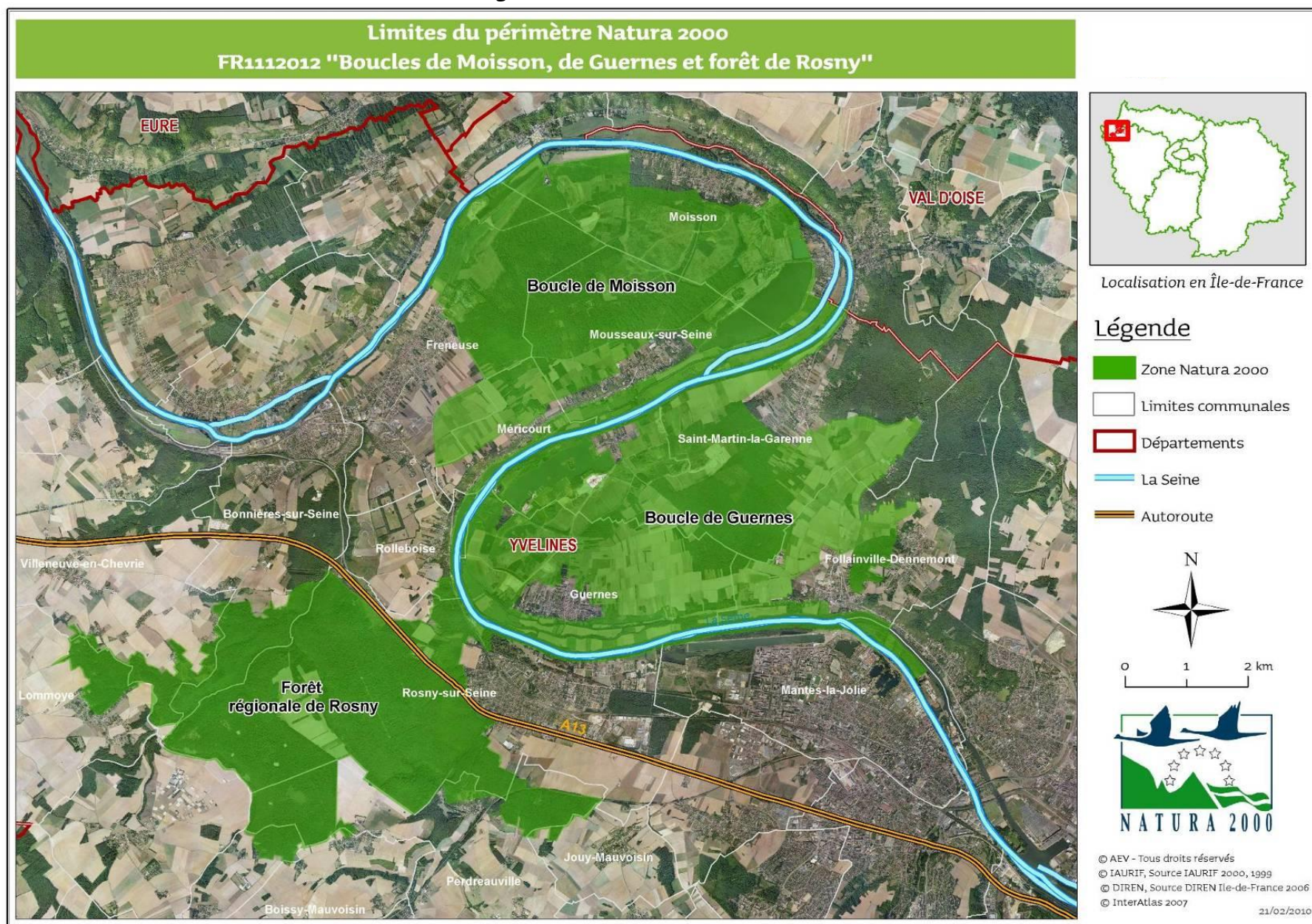


Tableau 1 : Synthèses des enjeux de conservation pour la ZPS des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny »

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Alouette lulu 11 couples	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France Risque : Assez fort ; Population faible et localisée, menacée par l'enfrichement des pelouses rases et secondairement par la fréquentation du public. Elle est en augmentation mais dépend de l'entretien du milieu réalisé par l'AEV dans la RNR de la boucle de Moisson	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
Œdicnème criard 34-41 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France. La ZPS accueille la plus importante population de la région. « Quasi menacé » en France Risque : Fort ; Espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée à court ou moyen terme par la fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières qui accueillent la majorité des effectifs	Fort	Régression prévisible de la population si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre
Fauvette pitchou 1 couple	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques secteurs et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France Risque : Assez fort ; Population très faible et isolée, dépendante de l'entretien des landes au sein du Domaine régional	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
Engoulevent d'Europe 9-14 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce assez rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France Risque : Assez fort ; Population faible et localisée qui a connu une forte régression. Elle est menacée par le boisement des landes	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
Sterne pierregarin 2-3 (-15) couples	Valeur patrimoniale : Assez forte ; Espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France Risque : Fort ; Population faible, menacée par le dérangement par le public	Fort	Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation
Pie-grièche écorcheur 5-6 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce rare en Île-de-France mais assez bien répartie dans la région et non menacée en France Risque : Moyen ; Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements	Assez fort	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (landes et pelouses piquetées, haies arbustives en bordure de prairies...)
Bondrée apivore 7-8 (-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare dans la région mais bien répartie sur le site et en Île-de-France et non menacée en France Risque : Faible ; L'espèce est bien présente dans la ZPS. Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens et de reproduction sont faibles	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
Circaète Jean-le-Blanc 2-4 individus	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce très rare et nouvellement nicheuse en Île-de-France, très localisée et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France Risque : Faible ; L'espèce ne niche pas actuellement dans la ZPS. Le secteur est isolé des sites les plus proches occupés par ce rapace (forêt de Fontainebleau). Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens	Faible	Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières
Milan noir 1 couple irrégulier	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France Risque : Faible ; Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé	Faible	Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier
Martin-pêcheur d'Europe 2 (5-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare en Île-de-France mais bien répartie dans la région et non menacée en France Risque : Faible ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
Pic mar 13 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez commune, bien répartie en Île-de-France et en forêt de Rosny, en augmentation et non menacée en France Risque : Faible ; Ses habitats sont peu menacés actuellement	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
Pic noir 3 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France Risque : Faible ; Population faible mais stable et habitats peu menacés actuellement	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR112012 « Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, juillet 2010, p143.

Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site

Type de milieux	Objectifs de développement durable		Actions ¹	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq.1 Freq.2 Freq.3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune et améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_5 Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieux	Objectif 7	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 6 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri.1 Agri.2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri.10
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts par le pâturage	Agri.11

¹ Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieu	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions ²
Milieux forestiers	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt.1 Forêt.2 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation ripuaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH.1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH.2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH.1 ZH.3 ZH.4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO.1 MO.2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO.3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articulent autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan se propose de détailler les réalisations de 2014.

2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces.

Le bon état de conservation des oiseaux de la ZPS peut être géré grâce aux outils développés par Natura 2000 ; Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans les mesures agro-environnementales climatiques (MAEc) et l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes qui suivent se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour actionner ces leviers.

2.1 Animation des contrats Natura 2000

2.1.a Suivi des contrats Natura 2000 de 2013

Suite au contrat Natura 2000 de travaux écologiques signé par l'AEV visant à la réouverture de milieu réalisé entre 2009 et 2011 sur la Réserve Naturelle Régionale de Moisson, il s'agit aujourd'hui d'entretenir le milieu afin de le maintenir ouvert. Aussi, l'AEV a à nouveau contractualisé en Octobre 2013 sur le périmètre de la réserve (au titre de la ZPS), s'attachant à gérer les milieux ouverts favorables à la nidification et l'alimentation des espèces d'intérêt communautaire fréquentant la zone : l'Œdicnème criard, la Pie-grièche écorcheur, la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-blanc, l'Alouette lulu et plus rarement la Fauvette pitchou fréquentent ces milieux. Un autre contrat Natura 2000 d'entretien a également été signé par l'AEV pour des travaux au sein du Domaine régional de Flicourt et la forêt de Rosny. Suit une description plus détaillée des travaux mis en œuvre dans le cadre de contrats Natura 2000 en 2013. Ceux-ci ont été définis en fonction des enjeux Natura 2000 - avec les conseils du chargé de mission - mais aussi en fonction des actions préconisées dans le Plan de gestion concernant la Réserve naturelle régionale. La rédaction des pièces du contrat a été réalisée conjointement entre l'animateur Natura 2000 et la technicienne en charge de la mise en œuvre des travaux sur ces sites régionaux (notice techniques, CERFAs). Les travaux ont été suivis sur le terrain par les techniciens de l'AEV.

Entretien des milieux ouverts au sein de la Réserve Naturelle Régionale de Moisson



Figure 2 : Lande à callunes / Pelouses au sein de la RNR de Moisson après travaux (photo : N Prou, 2013).

✓ **Grande carrière (partie ouest de la réserve) :** opérations mécaniques visant à entretenir et restaurer les milieux de landes et pelouses, plus précisément des fauches avec export, gyrobroyage avec export et étrepages sur une surface totale d'environ 75 ha. Ces opérations sont prescrites dans le Plan de gestion de la Réserve.

✓ **Petite carrière (partie est de la réserve) :** il s'agit dans cette zone d'entretenir les milieux par la mise en place de pâturage ovin sur une surface d'environ 49 ha. Les moyens mis en œuvre sont :

- La pose de 3500 m de clôture à moutons,
- La pose de 4 portails d'accès,
- La pose de filets de contention à moutons,
- L'adduction d'eau sur environ 100 m

Les derniers travaux ont été réalisés en début d'année 2014.

Entretien des milieux ouverts au sein du Domaine régional de Flicourt

Contexte : Les pelouses de cette propriété régionale accueillant plusieurs couples d'œdicnèmes criards en période de reproduction, ces milieux doivent être fauchés annuellement pour conserver leur capacité d'accueil pour l'espèce.

Objectif des travaux et moyens mis en œuvre :

- Entretenir les milieux favorables à la reproduction de l'oedicnème criard par fauche et export de la végétation herbacée sur environ 6 ha (ces travaux d'entretien sont d'ores et déjà en cours).
- Canaliser le public et l'informer de son impact sur les espèces de la Directive « Oiseaux » si les cheminements et aménagements de mise en défend ne sont pas respectés. Les moyens mis en œuvre seront la pose d'une barrière et la pose d'un panneau d'information.

Suivi 2014 : les travaux d'entretien ont bien été réalisés en 2014, dans le respect des contrats signés entre l'AEV et l'Etat, et les dossiers de demandes de soldes ont été constitués et envoyés par l'animateur Natura 2000, actuellement en cours de traitement.

2.1.b Suivi des contrats antérieurs

Mise en place du radeau à sternes sur la BPAL de Moisson

L'Île de Loisirs des Boucles de Seine est régulièrement fréquentée par la sterne pierregarin comme zone d'alimentation. En effet, la base possède un grand plan d'eau favorable au nourrissage de l'espèce. Ancienne carrière de granulats, le plan d'eau assez homogène ne présentait pas de sites potentiels de nidification pour l'oiseau. La Base de loisirs a accepté la proposition de la mission Natura 2000 de l'AEV de souscrire à un contrat Natura 2000 visant à la mise en place d'un radeau à Sternes sur le plan d'eau, seul moyen de favoriser la nidification de l'espèce quand des îlots ou berges sableuses dépourvus de végétation sont inexistantes. La direction de la Base a accueilli la démarche très favorablement et l'animateur a accompagné les signataires dans toutes les démarches techniques et administratives. Le contrat a été signé en janvier 2013.



Figure 3 : installation du radeau à



Figure 4 : Péniche délaissée dans le Port de l'Ilon (Photo © K. Ben-Mimoun, 2014)

Le radeau a été installé fin février 2013 sous la direction de Régis Saintier, responsable des activités nautiques de la base, assisté de Quentin Droneau du personnel de la base, Martial Colas, ornithologue, et Jean-Claude Chantelat, représentant de la LPO Ile-de-France (Figure 3). Il vient renforcer la capacité d'accueil de la ZPS qui ne comptait jusqu'alors qu'un site de nidification précaire (pouvant disparaître du jour au lendemain), une péniche inutilisée sur le plan d'eau de l'Ilon (Figure 4).

Couplé au radeau déjà installé en 2010 à l'Ilon par l'entreprise Lafarge, ce nouveau radeau a été mis en place avec l'espoir d'un report de la colonie sur le plan d'eau de la Base. Le succès a été complet dès 2013, la plateforme ayant été occupée par 7 couples de Sternes pierregarin ayant effectué chacun au moins une nichée (deux nichées pour quelques couples qui ayant vu leur nid pillé par des corneilles noires), pour un total de 16 poussins sur 22 œufs pondus (suivi assuré par les ornithologues bénévoles locaux). Cette expérience a en outre permis aux jeunes fréquentant l'Ecole de plein air de la base de s'initier à l'ornithologie en participant au suivi de cette nidification.

Source des données sur les effectifs de sternes : Site internet de l'Île de Loisirs, Rubrique « Le Coin des Ornithos » (observateurs : Jean-Claude Chantelat, Régis Saintier, Martial Colas)

http://www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=108&Itemid=176

Suivi 2014 : La péniche abandonnée a finalement été au cours de l'été 2014 comme cela était pressenti, toutefois après la période de nidification 2014 achevée des sollicitations de l'animateur Natura 2000 auprès du propriétaire. L'espèce a donc pu s'y reproduire pour une dernière année, avec 4 à 5 couples nicheurs certains comptabilisés.

Le radeau mis en place dans le cadre du contrat Natura 2000 a à nouveau été utilisé par la sterne en avec 29 œufs comptabilisés sur le radeau, et 19 naissances (jusqu'à 3 couvées successives par couple). Ainsi, l'installation mise en place semble permettre d'atteindre les objectifs « palliatifs » escomptés. Ces résultats sont particulièrement encourageants dans ce contexte du retrait irréversible de péniche (lieu de nidification historique).



retirée

suite à

2014,

Figure 5 : des naissances de sternes dès 2013 et à nouveau en 2014 ! (Photo © Régis Saintier)

la

2.1.c Présentation des contrats potentiels à venir

Les paragraphes suivants présentent quelques pistes de contractualisation ayant été proposées ou envisagées en 2014. La concrétisation de ces projets reste à confirmer dans les années à venir.

Mise en place d'un nouveau support de reproduction pour les sternes dans le Port de l'Ilon

Afin de compenser la perte de surface de nidification pour la Sterne pierregarin du fait du retrait de la péniche abandonnée, différentes solutions ont été étudiées au fil d'échanges réguliers entre l'animateur Natura 2000 et les acteurs locaux concernés, avec notamment la réhabilitation et le déplacement d'une ancienne barge en partenariat avec l'entreprise Lafarge, ou le déplacement d'une autre embarcation abandonnée au niveau du lieu historique de reproduction en lieu et place de l'ancienne... Ces solutions d'utilisation de structures déjà existantes sont privilégiées par rapport à la mise en place d'une nouvelle structure sur le modèle de celle installée en 2013, elles restent actuellement en discussion.

Entretien des milieux ouverts au sein de la Réserve Naturelle Régionale de Moisson

Un nouveau projet de contrat Natura 2000 a été préparé par l'animateur Natura 2000 pour 2015 visant à poursuivre les opérations mécaniques d'entretien des milieux de landes et pelouses, plus précisément des fauches avec export, gyrobroyage avec export et étrepages. Ces opérations prescrites dans le Plan de gestion de la Réserve. Ces milieux sont favorables à la nidification et l'alimentation des espèces d'intérêt communautaire fréquentant la zone : l'Œdicnème criard, la Pie-grièche écorcheur, la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-blanc, l'Alouette lulu et plus rarement la Fauvette pitchou fréquentent ces milieux.

Mise en place de contrats « îlots de sénescence » en forêt de Rosny

Une réflexion a été menée en 2014 entre l'animateur Natura 2000 et les techniciens de l'AEV en charge de la gestion de la Forêt régionale de Rosny pour la définition d'îlots de sénescence, mesure pouvant être mise en place ensuite dans le cadre d'un contrat forestier Natura 2000, avec pour objectif de favoriser la nidification des certaines espèces forestières d'intérêt communautaire, en particulier les pics mars (espèce d'intérêt communautaire fréquentant d'ores et déjà la zone et pour lesquels un suivi est mis en place).

Pâturage des pelouses de Rosny

Dans un objectif de restauration et d'entretien des rares zones de pelouses calcicoles encore présentes sur le

territoire, il reste toujours envisagé de mettre en place (dans le cadre d'un contrat Natura 2000 signé par l'AEV propriétaire et gestionnaire du site), du pâturage ovin au niveau des pelouses de la forêt régionale de Rosny sur de courtes périodes afin d'entretenir les formations herbacées rases, ces actions s'inscrivant complètement dans les préconisations du Document d'objectifs visant à conserver les milieux ouverts favorables aux espèces d'intérêt communautaire (contrats Natura 2000 d'entretien à travers la « Gestion par pâturage ». Ces actions avaient déjà été expérimentées hors-contrat Natura 2000.

Tableau 3 : Synthèse des contrats Natura 2000 signés au sein de la ZPS des Boucles de Moisson, Guernes et de la Forêt de Rosny.

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature (convention)	Actions prévues	Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Etat d'avancement des travaux
32309Do78 000001	AEV Moisson	389 293,81€	14/01/2010	Ouverture et maintien de milieux ouverts	Œdicnème criard Alouette lulu Pie grièche-écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean-le-Blanc	32 ha	MO.1	En attente de paiement du solde de l'opération terminée à l'automne 2011
32312Do78 000001	BPAL Moisson	10 979,28 €	18/01/2013	Création et pose d'un radeau artificiel	Sterne pierregarin	9 m²	ZH.4	Travaux réalisés en février 2013 Demande de soldes effectuée
32313Do78 000006	AEV – RNR Moisson	106288,82 €	16/10/2013	Restauration de milieux ouverts par débroussaillage lourd	Œdicnème criard Pie grièche-écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean-le-Blanc	82 ha	MO.1	Travaux réalisés Fin 2013 ; En Demande de paiement effectuée, attente du solde
				Travaux d'entretien de milieux ouverts par fauche avec exportation	Œdicnème criard Pie grièche-écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean-le-Blanc	49 ha	MO.1	Phase d'entretien en cours Première demande de paiement en cours
32313Do78 000001	AEV - Domaine de Flicourt	21621,20 €	16/10/2013	Entretien de milieux ouverts par fauche avec exportation	Œdicnème criard Pie grièche-écorcheur Bondrée apivore	5,6 ha	MO.1	passage de fauche réalisé en 2013 et 2014 comme prévu. Demande de paiement en cours

2.2 Animation des MAEt

2.2.a Bilan de la période 2010-2015

En 2010 et 2011, l'animation a permis l'engagement de 7 agriculteurs. Toujours pour la même période, 77 ha de terres agricoles ont été engagés dans des Mesures Agro-Environnementales, cela représente environ 6% de la Surface Agricole Utile (1300 ha) de la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny. Les espèces visées par ces mesures utilisent pour leur reproduction et/ou leur alimentation les milieux prairiaux ou cultivés.

Au total, 11 mesures ont été proposées aux agriculteurs de la ZPS. Une mesure pour la gestion des haies, une mesure originale pour l'œdicnème criard (culture basse et peu dense de navette fourragère), une mesure pour favoriser l'entretien des milieux ouverts par pastoralisme et d'autres mesures pour la création, le maintien et l'entretien de prairies.

Pour l'année 2012, un agriculteur a augmenté le nombre de parcelles engagées sur la boucle de Guernes (15,15 Ha) en souscrivant des mesures de création de prairie (sur des parcelles en rotation céréalière) et de maintien du gel. Localement ces mesures sont favorables à l'alimentation ou la nidification de l'avifaune. Sur ces territoires de fracturation de la craie et de vulnérabilité vis-à-vis des pollutions par les produits phytosanitaires des nappes d'eau, de telles mesures concourront également à l'amélioration de la qualité des eaux souterraines. Au final, 92 ha de SAU (7.1%) sont donc aujourd'hui engagés, par 7 des agriculteurs sur les 14 présents sur la ZPS.

En 2013 et 2014, de nouveaux contacts intéressants ont été établis pour de futurs contrats (création de prairies, mise en place de couverts d'intérêt avifaunistique, entretien de haies...).

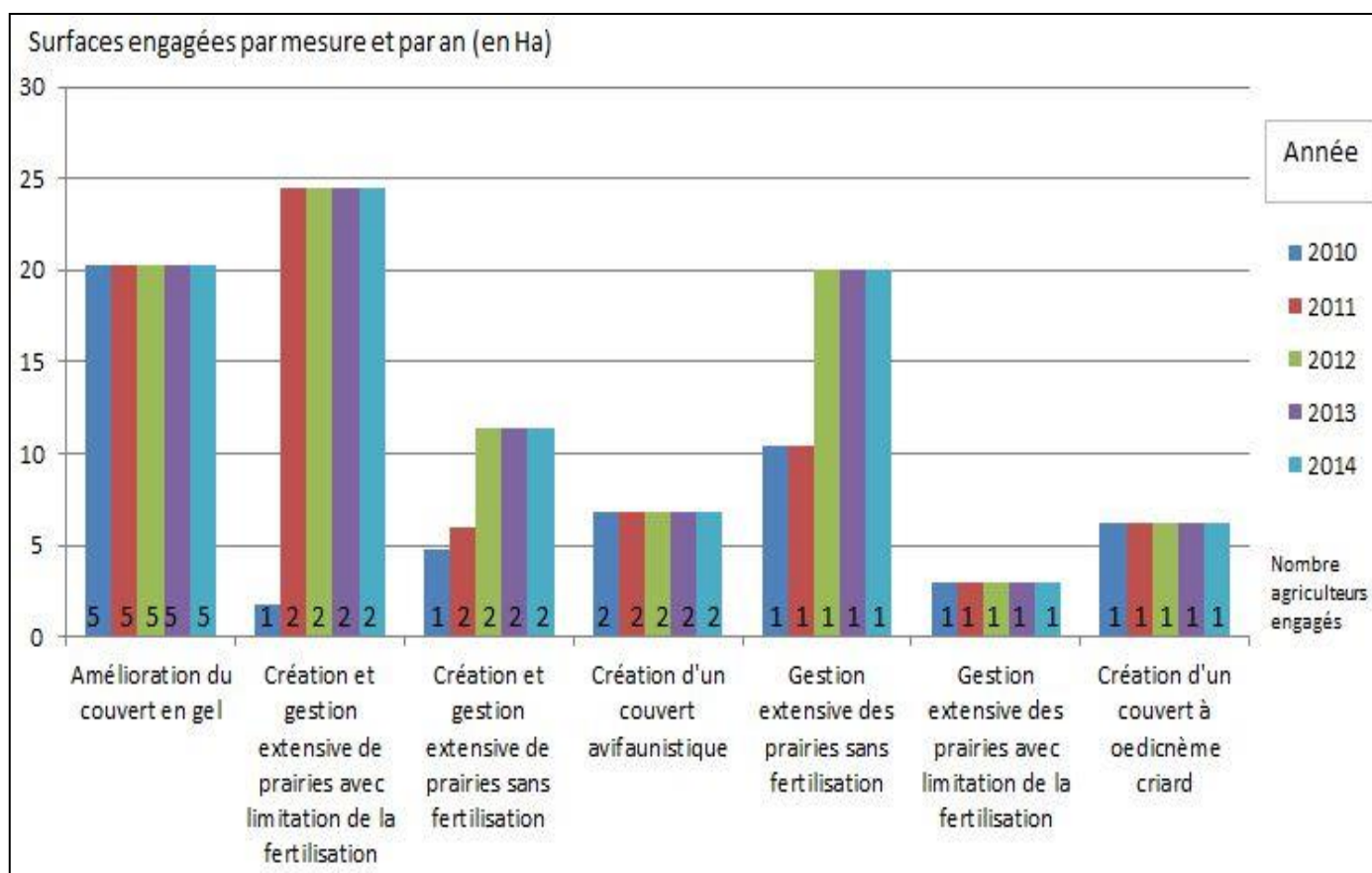


Figure 6 : Surfaces et nombre d'exploitants engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2010 et 2014.

NB : dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent.

Tableau 4 : Comparaison entre les objectifs fixés en 2010 en termes de surfaces engagées et les résultats atteints en 2014

Combinaisons d'engagements retenues dans DOCOB 2010	Actions correspondantes	Priorité	Objectifs DOCOB 2010	Surfaces / Linéaires engagés en 2014
COUVERT o8	Amélioration d'un couvert déclaré en gel	1	70 ha de jachères sous contrat	20,33 Ha engagés.
SOCLEHo1 +HERBEo1 +HERBEo3 +COUVERTo6	Création et gestion extensive d'un couvert herbacé pérenne sans fertilisation	1	10 ha de prairies	11,38 Ha engagés.
COUVERT o5	Création et entretien de bandes enherbées	1	3 km de bandes enherbées	0 mL engagé
COUVERT o7	Création d'un couvert d'intérêt avifaunistique	1	15 ha de couverts	6,86 Ha engagés.
COUVERT o7	Création d'un couvert favorable à l'Œdicnème criard	1	15 ha de couverts	6,19 Ha engagés.
SOCLEHo1 +HERBEo1 +HERBEo3 +HERBEo9 +OUVERTo2	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	1	20 ha de milieux ouverts sous contrat	0 Ha engagé
LINEAo3	Entretien des ripisylves	2	3 km de ripisylve sous contrat	0 mL engagés
SOCLEHo1 +HERBEo1 +HERBEo2 +COUVERTo6	Création d'une prairie et limitation de la fertilisation	2	10 ha de prairies	24,53 Ha engagés.
LINEAo1	Entretien des haies	3	1 km de haie sous contrat	0 mL engagés
SOCLEHo1 +HERBEo1 +HERBEo3	Gestion extensive des prairies sans fertilisation	3	20 ha de prairies	20,08 Ha engagés.
SOCLEHo1 +HERBEo1 +HERBEo2	Gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation	3	20 ha de prairies	2,97 Ha engagés.

Premier bilan :

Au total aujourd'hui, près de 100 ha de terres agricoles sont engagées en MAEt au sein de la ZPS).

- ✓ 7 agriculteurs sont aujourd'hui engagés sur le territoire
- ✓ Plus de 20 hectares de jachères engagés dans la mise en place de couverts en gel
- ✓ Plus de 35 hectares de prairies recrées sur le territoire, dont 10 gérées sans aucune fertilisation
- ✓ Arrêt de la fertilisation de 20 autres hectares de prairies déjà existantes



Figure 7 : L'œdicnème criard dans son milieu de prédilection (Photo © G. Baudoin)

Quels résultats ?

Concernant les espèces dont les populations sont susceptibles d'être favorisées par les mesures agro-environnementales mises en place, on peut constater une stabilité **des effectifs d'Œdicnème criard**. Les milieux agricoles semblent toujours convenir à l'espèce, notamment la parcelle plantée de navette fourragère dans le cadre de la mesure agro-environnementale « Création d'un couvert favorable à l'Œdicnème criard ».

Cette mesure unique en France a été spécialement conçue pour la création de nouveaux habitats de l'Œdicnème criard. Il s'agit de proposer à l'agriculteur, sur les territoires favorables à l'oiseau, la transformation de sa culture conventionnelle pour 1/ 5 de sa surface en culture de navette sans apport d'intrants. Grâce aux faibles densités implantées et au port végétatif ras des navettes, l'œdicnème peut utiliser ces nouveaux espaces pour la nidification. Sur les 5 années du contrat, la surface semée en navette tourne de façon à ce qu'au terme de l'engagement l'ensemble de la parcelle ait été favorable à l'oiseau. Chaque année depuis 2012, l'Œdicnème criard fréquente les parcelles semées en navette dans le cadre de la mesure agro-environnementale, avec une nidification probable en 2014. Ainsi cette mesure paraît

intéressante pour l'espèce et mérite de continuer à être développée à l'avenir sur les territoires de nidification de l'oiseau.

Concernant la pie grièche-écorcheur, le retour observé en 2012 en boucles de Guernes semble se confirmer. Sur la boucle de Moisson, le nombre de couples a été évalué à 2 ou 3 en 2013, soulignant néanmoins une baisse (5 à 6 auparavant), le suivi permettra de confirmer ou non cette tendance. En boucle de Guernes, au Sud de Sandrancourt, la nidification fût avérée en 2013, et en 2014 au moins un couple certain et deux terrains de chasse repérés dans le même secteur, sous-entendant une nidification possible dans ce même secteur.

Projet de contrat pastoralisme sur la Boucle Moisson

Une des mesures originales pour la région est l'entretien des milieux ouverts par pastoralisme. Cette mesure a été ouverte sur la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny en raison des milieux prairiaux qu'elle renferme. En effet, sans l'action de l'homme ces habitats fréquentés par l'Œdicnème criard se refermeraient et deviendraient moins propices au cortège avifaunistique qui caractérise ces milieux. La RNR de la Boucle de Moisson est très représentative de cette dynamique où chaque année d'importants travaux de réouverture et d'entretien mécanique des pelouses sont réalisés.

C'est pourquoi depuis le début de l'animation Natura 2000, un berger est recherché pour faire pâturer son troupeau. En 2012, l'AEV via son chargé de mission en agriculture, a trouvé un agriculteur disposé à faire pâturer environ 40 brebis à l'année sur un zonage prédéfini. Les travaux de clôture et d'adduction d'eau ont aujourd'hui été réalisés (travaux en hiver 2013 – printemps 2014). La pâture a bien démarré au courant de l'année 2014 comme cela était prévu, dans le cadre des prescriptions du plan de gestion de la réserve. La mise en place de la mesure agri-environnementale « Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts » sur les parcelles concernées est la prochaine étape à étudier dans le cadre de l'animation Natura 2000.

Le démarchage pour de nouveaux engagements en Mae a été poursuivi par les animateurs en 2013 et 2014, et de nouveaux engagements devraient émerger dans les années à venir, en fonction cependant des évolutions apportées dans le cadre de la nouvelle programmation 2015-2020 (avec d'importantes révisions prévues en terme de conditions d'engagement et de montants alloués).

2.2.b Préparation de la nouvelle phase d'animation 2015-2020 : élaboration du Programme Agro-Environnemental Climatique.

Parallèlement aux travaux de bilans et à la poursuite du démarchage, une importante partie de l'animation du volet agricole en 2014 fût consacrée à la constitution d'un dossier de candidature à l'appel à Projets Agro-Environnemental Climatique*, pièce devant être fournie par chaque porteur de projet - dont l'AEV structure opératrice / animatrice du territoire des Boucles de Moisson, de Guernes et de la Forêt de Rosny - afin de débiter ou poursuivre la mise en œuvre des mesures agro-environnementales dans le cadre de la nouvelle programmation 2015-2020 au sein du territoire.

***Contexte :** La Région Île-de-France, autorité de gestion du FEADER pour la période de programmation 2014/2020, a élaboré, en concertation avec les acteurs régionaux, un programme de développement rural régional (PDRR), au sein duquel est définie une stratégie régionale agro-environnementale et climatique conformément au cadrage national prévu pour la mise en place des Mesures Agro-Environnementales en région.

L'appel à candidature est destiné à identifier et sélectionner les projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) qui permettront de contractualiser les premiers contrats Mesures Agro-Environnementales - relevant de la mesure 10.1 du PDRR - pour la campagne 2015.



Figure 8 : Page de couverture du dossier de candidature à l'appel à PAEC 2015-2020

Contenu du dossier :

- ✓ Présentation du périmètre d'action, de ses caractéristiques agricoles du territoire
- ✓ Diagnostic 2010-2014 (bilan, évolution des enjeux, des problématiques, premiers résultats)
- ✓ Proposition de mesures agro-environnementales adaptées pour la période 2015-2020
- ✓ Plan d'actions / Partenaires mobilisés pour la mise en œuvre du projet
- ✓ Evaluation des besoins (temps / budget)

Dans **le Tableau 5** à la page suivante figurent les principales mesures proposées dans le dossier, celui-ci ayant été finalisé en fin d'année 2014.

Tableau 5 : Tableau récapitulatif des mesures proposées en priorité sur le territoire pour 2015, et propositions d'objectifs de contractualisation

	Combinaisons proposées dans la poursuite du projet 2010
	Nouvelles combinaisons proposées en priorité dans le cadre du nouveau PAEC 2015

Combinaisons d'engagements retenues dans DOCOB 2010	Actions proposées dans le PAEC 2015	Priorité	Objectifs DOCOB 2010	Surfaces / Linéaires engagés en 2014	Combinaisons proposées dans le PAEC 2015	Propositions d'objectifs dans le cadre du PAEC 2015
COUVERT 08	Amélioration d'un couvert déclaré en gel	1	70 ha de jachères sous contrat	20,33 Ha engagés.	COUVERT 08	70 ha de jachères sous contrat
SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE03	Gestion extensive des prairies sans fertilisation	3 -> 1	20 ha de prairies	20,08 Ha engagés.	HERBE01 +HERBE03	40 ha de prairies sous contrat, sur les 80 Ha présents dans la zone
SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE03 +COUVERT06	Création et gestion extensive d'un couvert herbacé pérenne sans fertilisation	1	10 ha de prairies	11,38 Ha engagés.	HERBE01 +HERBE03 +COUVERT06	Augmentation de l'objectif : 20 ha de prairies sous contrat
COUVERT 05	Création et entretien de bandes enherbées	1	3 km de bandes enherbées	0 m, engagé pour	COUVERT 05	3 km de bandes enherbées sous contrat
COUVERT 07	Création d'un couvert d'intérêt avifaunistique	1	15 ha de couverts	6,86 Ha engagés.	COUVERT 07	15 ha de couverts sous contrat
COUVERT 07	Création d'un couvert favorable à l'œdicnème criard	1	15 ha de couverts	6,19 Ha engagés.	COUVERT 07	15 ha de couverts sous contrat
SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE03 +HERBE09 +OUVERT02	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	1	20 ha de milieux ouverts sous contrat	0 Ha engagé pour le moment.	HERBE01 +HERBE03 +HERBE09 +OUVERT02	20 ha de milieux ouverts sous contrat
LINEA03	Entretien des ripisylves	2	3 km de ripisylve sous contrat	0 m, engagés pour le moment	LINEA03	3 km de ripisylve sous contrat (sur les 33 kms répertoriés en bordure de surfaces agricoles)
LINEA01	Entretien des haies	3 -> 2	1 km de haie sous contrat	0 m, engagés pour le moment	LINEA01	1 km de haie sous contrat / sur les 10 kms de haies du territoire
SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE02 +COUVERT06	Création d'une prairie et limitation de la fertilisation	2	10 ha de prairies	24,53 Ha engagés.	PLUS POSSIBLE	
SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE02	Gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation	3	20 ha de prairies	2,97 Ha engagés.	PLUS POSSIBLE	
NON PROPOSEE DANS DOCOB	Entretien d'arbres isolés ou en alignements				LINEA02	50 arbres, à affiner
NON PROPOSEE DANS DOCOB	Entretien de bosquets				LINEA04	4 hectares, à affiner
NON PROPOSEE DANS DOCOB	Absence de fertilisation + Retard de fauche				HERBE01 + HERBE03 + HERBE04	10ha de prairies de fauche
NON PROPOSEE DANS DOCOB	Absence de fertilisation + Ajustement de la pression de pâturage (1,2 UGB max)				HERBE01 +HERBE03 + HERBE06	10ha de milieux ouverts sous contrats
NON PROPOSEE DANS DOCOB	Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne (bandes ou parcelles enherbées) => + Absence de fertilisation + Ajustement pression de pâturage				HERBE01 + HERBE03 + HERBE04 + COUVERT06	4ha de milieux ouverts sous contrat, à affiner
NON PROPOSEE DANS DOCOB	Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne (bandes ou parcelles enherbées) + Absence de fertilisation + Retard de fauche				HERBE01 + HERBE03 + HERBE06 + COUVERT06	4ha de prairies sous contrat, à affiner

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 de la ZPS a officiellement été lancée lors du comité de pilotage de septembre 2012, avec une présentation conjointe de la Charte du site Natura 2000 « Coteaux et boucles de la Seine » tout proche et parfois superposé à la ZPS.

Différents projets de signature ont émergé en 2014, certains en cours de discussion.



3 Évaluation des incidences des projets

Le chargé de mission Natura 2000 est souvent sollicité dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis. L'ensemble des dossiers d'EIN pour lesquels l'animateur a rendu un avis en 2014 n'est pas présenté en détail, faute d'archives précises à ce sujet, mais voici néanmoins quelques exemples.

Plusieurs avis ont été apportés sur des projets d'aménagements au sein de l'Île de Loisirs de Moisson et du Port de l'Ilon, des avis également par rapport à la tenue des manifestations sportives locales (course pédestre « La foulée moissonnaise », course de VTT « La mantevilloise », course nature « Noctutrail... »), avec une sollicitation particulièrement importante dans le cadre du projet Roc Paris impliquant une partie importante du territoire Natura 2000. Autres sollicitations notables en interne concernant la réhabilitation de la maison de maître de Chatillon à Rosny-sur-Seine, ou encore de la part de la Direction Départementale des Territoires des Yvelines concernant un projet d'extension de carrière à Freneuse. Autre exemple enfin, un avis demandé par le Conseil Général des Yvelines concernant les travaux de restauration et d'entretien de milieux prévus au sein de l'Espace Naturel Sensible de la Butte du Hutrel.

4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS par l'animateur seul est impossible. A ce titre, nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant largement bénéficier de leur expertise tout au long des années de manière fidèle et assidue, en particulier Messieurs Baudoin, Chantelat, Colas pour leurs mises à disposition de données régulières et très abondantes.

Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré à travers les volets suivants :

- les observations ponctuelles de l'animateur,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands auxquels l'animateur Natura 2000 est associé,
- les suivis que réalise l'AVEN du Grand-Voyeux sur les propriétés régionales,
- des réunions annuelles d'échange avec les ornithologues des boucles.

Pour la synthèse des données 2013 et ainsi la poursuite du suivi des populations de la ZPS, le nouvel animateur s'est attaché à rencontrer certains ornithologues sur le terrain ce qui lui a permis de rassembler de précieuses informations.

Pour l'année 2013, **le tableau 6** donne l'évolution les effectifs des espèces d'intérêt communautaires visée par le DocOB. Le Faucon hobereau et la Huppe fasciée sont présentés à titre indicatif.

Analyse des effectifs des populations présentes dans la ZPS :

La majorité des espèces suivies semblent présenter des effectifs plutôt stables voire en augmentation.

Concernant les espèces forestières tout d'abord, les populations de **pics mars** semblent assez stables, voire en augmentation. A noter également l'observation inédite du pic mar en Boucles de Guernes, au sein du bois de Saint Martin la Garenne, secteur s'étant révélé jusque-là visiblement moins attractif pour l'espèce (Gérard Baudoin, 2014).

Les populations de **pics noirs** sont apparemment stables, même si cela reste difficile à évaluer. 3 à 5 couples pourraient fréquenter de larges territoires répartis en forêt de Rosny, boucle de Guernes (Flicourt et Bois de saint Martin la Garenne) et forêt de Moisson. Les loges sont très difficiles à localiser, ce qui laisse une incertitude sur certains secteurs de la boucle de Guernes.

Concernant **la pie grièche-écorcheur**, le retour observé en 2012 en boucles de Guernes s'est confirmé ces deux dernières années avec la présence constante d'un couple. Sur la boucle de Moisson, 2 couples certains ont été répertoriés en 2014 dans le secteur de la Réserve Naturelle Régionale, au niveau de 2 des 4 territoires de présence définis dans le Docob, de chaque côté de la D124 (Gérard Baudoin, 2014). 2 à 3 autres couples possibles sur le territoire.

Le nombre de **sternes pierregarin** reste stable, avec cette année 4 ou 5 couples minimum certains sur la péniche, et sur le radeau mis en place par l'entreprise Lafarge, 2 couples avec un jeune chacun. Au niveau du radeau à sternes mis en place au sein du plan d'eau de la base de loisirs de Moisson dans le cadre du contrat Natura 2000, 17 œufs comptabilisés sur le radeau le 10 mai 2014 (29 œufs, 19 poussins pour année 2014 -> jusqu'à 3 couvées successives observées) (Chantelat, Colas, Saintier, 2014). En 2013, déjà 7 couples avaient été répertoriés, et 1 nichée (voire 2 pour certains couples qui ont vu leur nid pillé par des corneilles noires), produisant au total 16 poussins sur 22 œufs pondus. Ceci semble d'ores et déjà confirmer l'efficacité de l'aménagement mis en place dans le cadre du contrat, garantissant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce d'autant que le site de nidification « historique », une péniche désaffectée, a été retiré au cours de l'été.

Les effectifs d'**œdicnème criard** restent pour le moment globalement stables sur l'ensemble de la ZPS. Les milieux agricoles (certaines parcelles bénéficient de MAEt particulièrement propices à l'espèce) et les milieux de carrières (réaménagée ou en activité) semblent toujours convenir à l'espèce. Les efforts de gestion de l'AEV (dans le cadre des contrats d'entretien Natura 2000 à Moisson et Flicourt notamment) et de la Société Lafarge pour la conservation des habitats favorables à l'espèce sont à souligner. Cependant, le besoin de gestion des milieux pionniers et le maintien de l'activité agricole est primordial sur la ZPS pour l'oiseau, en particulier du fait de la déprise à venir des activités d'exploitation de granulats. Depuis 2012, des œdicnèmes sont observés en boucle de Guernes jusqu'en toute fin d'année, sans toutefois permettre de conclure qu'un hivernage local a lieu même si celui-ci est considéré comme probable (pour rappel, en 2011 l'hivernage de deux individus avait été confirmé, ceci dans des conditions de température beaucoup plus rudes).

La **population d'alouette lulu** reste stable sur la RNR de Moisson par rapport à 2013 (au moins 3 couples en boucle de Moisson), après une déclinaison depuis 2009. A noter en boucle de Guernes 2 nicheurs possibles en 2014 dans une zone jugée favorable dans le Docob en 2009. L'espèce reste nicheuse sporadique en boucle de Guernes

Concernant le **martin pêcheur** il semblerait que l'on ait un nombre stable de couples dans les boucles, avec 6 à 7 territoires probables entre Guernes et Mantes, et 3 nids certains avec preuves dans cette zone. A l'échelle de la ZPS, 5 territoires probables et 2 nids certains. Aux abords immédiats, 2 territoires limitrophes au sud de la ZPS (zone des hautes garennes et bassin d'aviron)

La **fauvette pitchou** n'a toujours pas été revue en 2014 (aucune observation depuis 2009).

Le **circaète Jean-le-blanc** fréquente régulièrement le secteur de la RNR, et a encore été observé en 2014 en comportement de chasse mais non nicheur (2 individus confirmés au dessus de la RNR). En 2012 déjà, deux individus ont été vus simultanément sans preuves de nidification. Les landes et pelouses de la RNR de Moisson sont très favorables à l'espèce, avec des boisements alentours suffisants pour permettre la nidification... Dans la boucle de Guernes, à Saint-Martin-la-Garenne, un adulte régulier, ainsi qu'un immature en début de saison dans le bois de St martin la Garenne.

La population **d'engoulevent d'Europe** quant à elle semble stable, évaluée à une dizaine de couples reproducteurs au sein de la ZPS en 2014. En boucle de Guernes un territoire potentiel au sud-ouest de Sandrancourt (un cri et un individu observé fin août 2014, chanteur pendant 1 semaine) (obs. à la mi-août, donc nicheur possible...), dans une zone historique de présence. Au moins un autre couple possible dans le Bois de la Plaine (en toute fin de période de nidification). **A noter que l'espèce n'avait pas été revue dans la boucle de Guernes depuis une vingtaine d'années.**

Tableau 6 : Synthèse du suivi des populations d'oiseaux nicheurs ; travail réalisé en collaboration et grâce aux observations bénévoles de G. Baudoin, J.C. Chantelat, M. Colas											
Espèce concernée		2009		2010		2011		2012		2013	
Nom français	Nom latin	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Etat de conservation	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Dynamique de la population	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Dynamique de la population	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Dynamique de la population	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Dynamique de la population
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	11	Favorable	11 en Boucle de Moisson	Stable	6	Régression	3-4	Régression	Environ 3 couples évalué sur RNR	Stable / 2012
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	34-41 Rassemblement max. : 111	Bon	Rassemblement max. : 65	Beaucoup moins qu'en 2009, mais 'accidentel', pas tendance	33-37 + hivernage local constaté Rassemblement max. : 112	Stable par rapport à 2009, avec modification des zones de regroupement	35-43 + hivernage (jusqu'au 20 décembre au moins), avec 3 hivernants sur Guernes Rassemblement max. : 62	Stable (diminution de Moisson) avec modification des zones de regroupement	35-40, dont 22 en boucle de Guernes, observations jusqu'en fin d'année mais pas de confirmation d'hivernage local Rassemblement : 44	Nombre de couples stable, mais baisse nette dans la RNR, / modif légère des zones de regroupement avant migration chaque année
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	1	Favorable	0		0	Non revu	0	Non revu	0	Non revu
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	9-14	Favorable	13 En Boucle de Moisson		14	Stable	12-14	Stable	11-12	Stable
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	3	Bon	2 en BdMoisson 1 à 2 à Rosny 1 à 2 à Guernes		4 à plus	Stable voir en augmentation	3-5	Stable à augmentation à confirmer avec recherche des loges	Difficile à évaluer, 3-5 couples, dont 2 côté Guernes ?	Stable
Pic mar	<i>Dendrocops medius</i>	13	Bon	2 en Boucle de Moisson 20 à Rosny		20	Augmentation	Au moins 25 territoires recensés en forêt de Rosny	Augmentation	Environ 22 territoires recensés, 2 à 3 couples en forêt de Moisson	Considéré comme stable malgré légère diminution en forêt de Rosny Augmentation en Forêt de Moisson
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1	Favorable	1		1	Stable	1	Stable	1	Stable
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	7-8	Bon			7-8	Stable	7	Stable	Observations non exhaustives en 2013, sûr au minimum 6 couples	Stable, présente sur la RNR (chasse) mais niche dans les boisements voisins.

Tableau 5 (suite) : Synthèse du suivi des populations d'oiseaux nicheurs ; travail réalisé en collaboration et grâce aux observations bénévoles de G. Baudoin, JC. Chantelat, M. Colas

Espèce concernée		2009		2010		2011		2012		2013	
Nom français	Nom latin	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Etat de conservation	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Dynamique de la population	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Dynamique de la population	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Dynamique de la population	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Dynamique de la population
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	5	Favorable	5		5	Stable	6-7	Augmentation Retour à Guernes	4 avec certitude (2-3 observés dans la RNR, 5-6 auparavant)	Baisse dans la RNR, mais confirmation du retour à Guernes, au même endroit
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	0 ; 2 individus présents	Favorable	1		0	Non revu	0 ; Fréquentation de 3 individus	Favorable	0 nicheur ; Fréquentation avec certitude de 2 individus en périphérie et dans la RNR	Favorable
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	2-3	Défavorable			3-5	Stable	3-5	Stable	7 sur Moisson (radeau), 5 à 6 sur la péniche	Augmentation globale, Stable sur Guernes
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	2	Favorable					6-7	Augmentation	5-6, dont peut-être 1 sur BPAL	Stable
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	0	2		2	En Boucle de Guernes	1 ?	Présente sur Guernes	3 ?	Fréquente la RNR, mais niche sur Mousseaux et peut-être Guernes
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>							5-7		5 sûr, au moins 2-3 à proximi RNR (base de loisirs, propriétés voisines) Au moins 4 sur Boucle de Guernes	Couples toujours dans boucle de Moisson même si quitté RNR => nb Stable globalement mais en diminution sur la RNR.
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>							1 ?		Pas de trace Peut-être un nicheur dans propriété privée Boucle de Moisson	

Tableau 7 (suite) : Synthèse du suivi des populations d'oiseaux nicheurs ; travail réalisé en collaboration et grâce aux observations bénévoles de G. Baudoin, JC. Chantelat, M. Colas			
Espèce concernée		2014	
Nom français	Nom latin	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Dynamique de la population
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Boucle de Moisson : 2-3 couples ; Nicheurs probables dans le secteur Historique en 2014 (5 en 2009) Boucle de Guernes : 2 nicheurs possibles en 2014 dans zone déjà jugée favorable en 2009. L'espèce reste nicheuse sporadique en boucle de Guernes	Effectifs observés plus faibles au sein de la boucle de Moisson / 2009 Diminution probable mais prendre en compte pression de prospection probablement plus faible ces dernières années qu'au moment de la réalisation du Docob
Œdicnème criard	<i>Burhinus oediconemus</i>	Donnée non transmise pour le moment	A l'échelle du territoire d la ZPS, stable (pour le moment)
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Pas revue ... (En 2009, un territoire dans la RNR)	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	RNR Moisson : Nicheur probable <u>Observation dans 6 endroits sur la période 2013-2014</u> , dont 3 lieux avec nidification probable en 2014, peut-être 4 (GB). Boucles de guernes : 1 territoire potentiel au sud-ouest de Sandrancourt (un cri et un individu observé fin août 2014, chanteur pendant 1 semaine) (obs. à la mi-août, donc nicheur possible...) -> zone historique de présence Au moins 1 autre couple possible, dans le Bois de la Plaine (en toute fin de période de nidification). L'espèce n'avait pas été revue dans la boucle de Guernes depuis une vingtaine d'années	Stabilité des effectifs dans la RNR (JCC) / Répartition globalement comparable à celle définie dans le Docob en 2009 (GB) Boucle de Guernes : l'espèce n'avait pas été revue dans la boucle de Guernes depuis une vingtaine d'années
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Côté Boucle de Moisson 1 ou 2 couples nicheurs potentiels dans boisement 2014 Un couple nicheur s'est déplacé vers une propriété voisine de la RNR, en limite de Fréneuse. Côté Boucle de Guernes Régulièrement observé en boucle de Guernes, très régulièrement dans le Bois de Saint-Martin, sans preuve de nidification (vu à chaque sortie en 2014) Forêt de Rosny 3-4 zones où il est régulièrement observé, mais où sont les territoires de nidification? Impossible à définir sans localiser les loges (pas de rencontres mâles – femelles constatées non plus).	Stable dans la boucle de Moisson par rapport à 2009 (territoires très difficiles à situer précisément) Stable plus globalement sur l'ensemble de la ZPS
Pic mar	<i>Dendrocops medius</i>	Donnée non transmise pour le moment	Augmentation
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Boucle de Guernes : 1 nicheur probable au sud du port de l'Ilon, au nord de Sandrancourt, au sein d'une colonie de hérons cendrés, un peu à l'Ouest du territoire de nidification répertorié en 2009 (= l'individu très régulièrement vu en train de chasser dans le secteur de Sandrancourt?)	Stable

Tableau 8 (suite) : Synthèse du suivi des populations d'oiseaux nicheurs ; travail réalisé en collaboration et grâce aux observations bénévoles de G. Baudoin, JC. Chantelat, M. Colas			
Espèce concernée		2014	
Nom français	Nom latin	Nombre de couples en reproduction dans la ZPS	Dynamique de la population
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	2-3 couples possibles au sein de la ZPS en 2014 Boucle de Moisson : RNR -> La bondrée apivore est présente sur la RNR (territoire de chasse), mais niche dans les boisements voisins. <u>Remarque :</u> Espèce difficile à observer & manque de nourriture ces dernières années du fait des aléas météorologiques Boucle de Guernes 1 nicheur possible bois de St Martin la Garenne, pas de cris de jeunes (pas de preuve de nidif), 1 nicheur possible au lieu-dit des « clatureaux » (pas de nid non plus) Stable / Peu d'obs de juvéniles (question succès repro posée ?) Forêt de Rosny / Seine : 2 observations (territoires probables) en 2014, nicheur ? (1 nicheur certain en 2013)	Plutôt stable
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	RNR Moisson : Nicheur certain - 3 couples observés en 2013 (GB) - 2 couples certains observés en 2014, au niveau de 2 des 4 territoires de présence définis dans le Docob, de chaque côté de la D124 (GB). 2 à 3 autres couples possibles Boucle de Guernes : Territoire de reproduction actuel (depuis 3 ans), 1 couple (retour depuis 2012)	Effectif nicheur en baisse depuis 2009 au sein de la RNR Diminution à l'échelle de la ZPS et peut-être plus générale...
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Boucle de Moisson : Régulièrement vu chasseur, tjrs pas nicheur mais est présent dans le secteur Plusieurs obs en Mai au-dessus de la RNR, 2 oiseaux ensemble observés en 27 mai, 1 autre oiseau noté le 23 juin Réserve Moisson, et ce jusqu'au 30 juin au moins. Possibilité d'1 deuxième oiseau présent confirmée le 3 juillet avec la présence, ensemble, de 2 oiseaux ensemble (« le coin des ornithos ») Boucle de Guernes St Martin la Garenne, 1 adulte régulier. 1 immature en début de saison dans le bois de St martin la Garenne) 2014 -> 1 obs à l'est de Saint Martin la Garenne	Dur à définir (zone excentrée par rapport à ses territoires habituels en île-de-france)
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Boucle de Moisson : 17 œufs comptabilisés sur le radeau le 10 mai 2014 (29 œufs, 19 poussins pour année 2014 -> jusqu'à 3 couvées successives observées) Boucle de Guernes (à l'entrée du Port de l'Ilon) : 4 ou 5 couples minimum certains sur la péniche. Sur le radeau mis en place par l'entreprise Lafarge, 2 couples avec un jeune chacun	Augmentation
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	Potentiellement partout... Boucle de Guernes : un couple avéré vu régulièrement sur l'île de loisirs, indiqué sur la rive sud, donc en boucle de Guernes au nord de Saint Martin la Garenne. Plus globalement sur l'ensemble du territoire : 6-7 territoires probables entre Guernes et Mantes, 3 nids certains, avec preuves -> 5 dont 2 nids certains au sein de la ZPS, 2 territoires limitrophes au sud de la ZPS (zone des hautes garennes et bassin d'aviron)	Stable sur au moins ces 3 dernières années (attention : populations vulnérables aux hivers rudes)

Réserve Naturelle Régionale de Moisson

Suivi ornithologique 2013 - 2014 des espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive 79/409/CEE (Oiseaux) et de l'Autour des palombes
Nicheurs certains / probables / possibles (Sources : G. Baudoin, J.C. Chantelat, M. Colas, R. Saintier et al., 2013-2014)

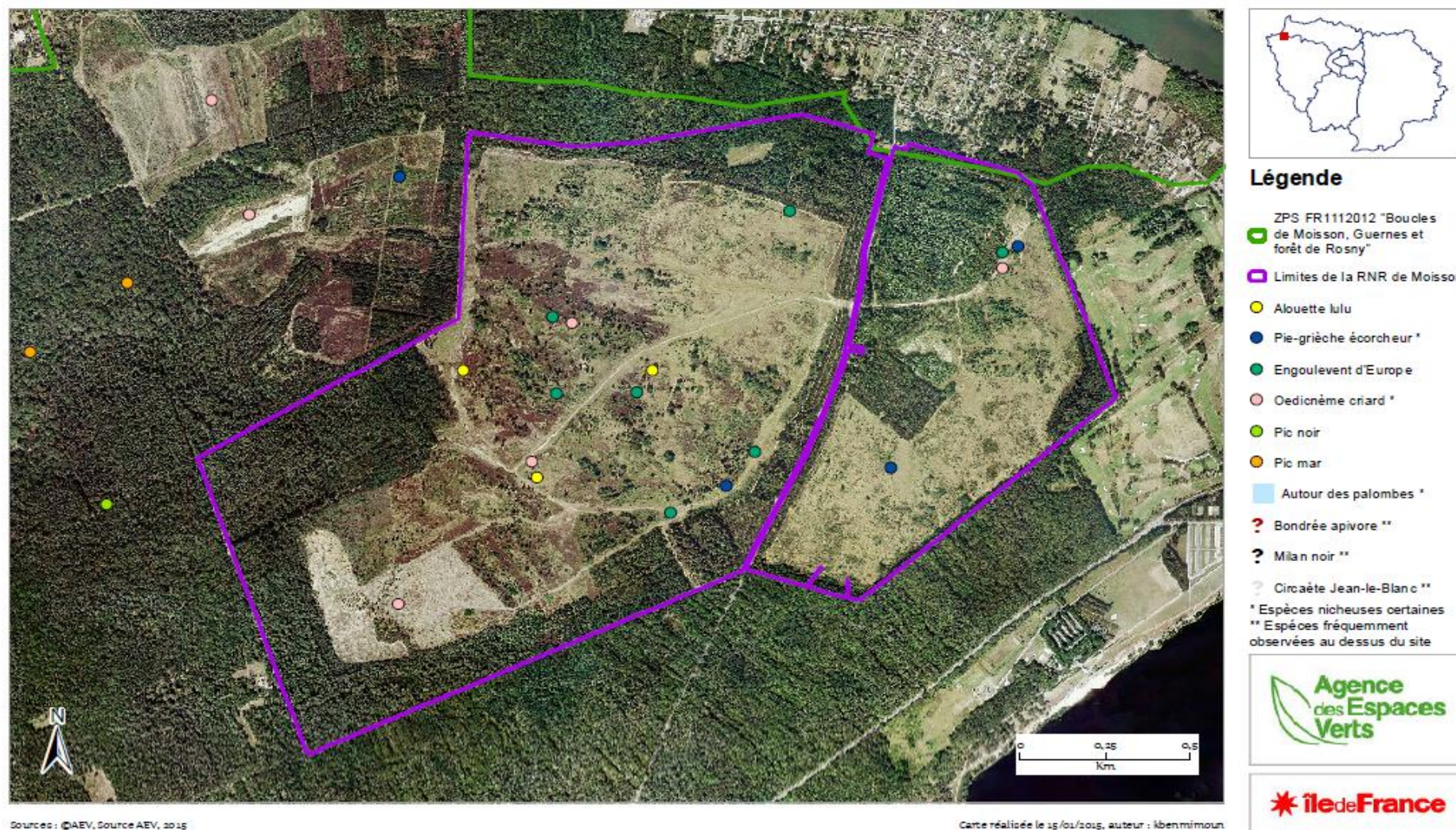


Figure 9 : Synthèse des observations 2013-2014 d'espèces d'intérêt communautaire au sein de la RNR de Moisson

Comptages des territoires de Pic mar en forêt de Rosny

Au mois de février 2014, l'animateur Natura 2000 et G. Baudoin et N. Prou ont poursuivi le recensement des territoires de nidification du Pic mar. Pour l'occasion, la technique de la « repasse » a été à nouveau utilisée sur une maille prédéfinie sur tout le massif régional.

Les données sur le nombre de territoires de pics mars et pics noirs ne nous ont pas encore été communiquées mais seront prochainement collectées et ajoutées aux données antérieures.

5 Information, communication, sensibilisation

5.1 Réalisation et mise en place de deux panneaux d'informations



Figure 10 : Panneau mis en place à l'Île de Loisirs des Boucles de Seine (Photo © K. Ben-Mimoun, AEV)

Ces panneaux financés par l'Europe, la Région et l'Etat sont également l'occasion de promouvoir les actions Natura 2000 menées sur le territoire.

Un panneau a été placé à l'entrée de l'Île de loisirs des Boucles de Seine (Figure 10), présentant l'intérêt du site pour la reproduction des Sternes pierregarins, ainsi que le contrat Natura 2000 signé entre l'Île de Loisirs et l'Etat permettant le financement de la fabrication et de l'installation d'un radeau permettant à l'espèce de nicher en toute quiétude. D'après le suivi de la reproduction réalisé depuis la mise en place du radeau en 2012, la structure semble tout à fait convenir à l'espèce qui s'y est installée dès la 2^{ème} année pour nicher, avec un succès de reproduction important (voir partie 4 sur le suivi des espèces).

5.2 Mise à jour des documents de communication sur le site Natura 2000

Un important travail de mise à jour des documents de communication ayant trait au site Natura 2000 des Boucles de la Marne a été réalisé par l'animateur Natura 2000 et les prestataires en lien contractuel avec le Service Communication de l'AEV. Ainsi, la plaquette descriptive du site a été revue, mais également les panneaux d'exposition itinérantes destinés à être exposés sur le territoire au sein des mairies, des écoles...



Figure 11 : les trois panneaux d'exposition mis à jour

5.3 Création / mise à jour d'outils de communication, media



Figure 12 : Portail du site internet

Natura 2000 en tant qu'administrateur du site.

La communication de Natura 2000 auprès des usagers, partenaires et participants aux manifestations et réunion a été développée à travers la mise à jour (rubrique Actualité) d'un site Internet disponible à l'adresse suivante :

<http://boucledemoisson.n2000.fr/>

De nombreuses informations sont d'ores et déjà disponibles sur le dispositif Natura 2000, la ZPS, le document d'objectifs, la signature des contrats, des mesures agro-environnementales, de la charte, sur les évaluations d'incidences... Et

régulièrement de nouveaux éléments continueront à être ajoutés par l'animateur

5.4 Participation à des réunions d'information ou des manifestations

Commission locale de concertation des carrières Lafarge

Comme chaque année, la société Lafarge organise sur son site de Sandrancourt une réunion de suivi des projets de carrières (extensions, réaménagements, projets connexes) et une présentation des relevés naturalistes réalisés dans le cadre de l'évaluation de ses travaux. L'animateur Natura 2000 a participé à la réunion en 2014.

5.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

De nombreuses propriétés régionales se trouvent sur un périmètre Natura 2000. Sur l'ensemble des propriétés régionales environ 2800 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernées. L'animateur Natura 2000 suit donc la vie de chaque site et joue le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le gestionnaire AEV. Pour rappel, la liste des ZPS et ZSC concernées :

- Site de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

La participation du chargé de mission Natura 2000 à la vie de ces différents sites est variable en fonction de l'importance de propriétés régionales concernées et l'avancement des différents DocOb, du simple suivi des comités de pilotages à l'aide à l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 ou construction de contrat Natura 2000.

De plus, le chargé de mission est le référent à l'AEV pour toutes les questions relatives à Natura 2000 et ses implications dans la gestion des propriétés régionales.

6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Le chargé de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, quand il en est averti, il se rend aux différentes réunions, comités et Copil.

RNR de Moisson

Dans le cadre de la Réserve naturelle régionale (RNR) de Moisson, le Conseil régional met en place un Comité consultatif de gestion qui permet aux usagers (naturalistes, randonneurs, associations de protection de la nature...), représentants des collectivités et organismes publics de valider les orientations d'aménagement et de gestion que le gestionnaire (AEV) met en place. Le chargé de mission participe à cette réunion les années où celle-ci est organisée. Il n'y en a pas eu en 2013.

7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

Le dernier comité de pilotage ayant eu lieu le 28 septembre 2012, il n'y en a pas eu en 2013. Le compte rendu du dernier comité de pilotage s'étant déroulé en fin d'année 2012 est présenté en Annexe 2 pour information. Le prochain a été préparé pour le début d'année 2015, avec à cette occasion – en plus du bilan d'animation et des perspectives d'actions à venir – une désignation de la présidence du comité de pilotage ainsi que de la structure animatrice.

7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de la Région et de l'Etat

Commission régionale agro-environnementale (CRAE) et comité technique Prairies

Chaque année, les cahiers des charges pour chaque territoire MAEt est validé par arrêté préfectoral. La CRAE a pour rôle de valider chaque cahier des charges en amont de l'arrêté auprès des financeurs des mesures (Conseil régional, département, Agence de l'eau...). Pour 2014, le cahier des charges des MAEt du territoire Natura 2000 des Boucles de Moisson, de guernes et de la Forêt de Rosny a été reconduit à l'identique. Voici le lien vers le compte-rendu de la CRAE du 5 Novembre 2013 visant notamment à faire un point sur les territoires reconduits en 2014 :

http://driafr.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CRAE_nov_2013_cle88d4e2.pdf.

La réunion du 12 février 2014 a été l'occasion de présenter l'état d'avancement du Programme de Développement Durable 2014-2020 de la Région Île-de-France (présentation synthétique des différentes étapes de l'élaboration du PDR 2014-2020 en région Île-de-France), et de rappeler que le Conseil régional s'apprêtait à prendre l'autorité de gestion des fonds FEADER pour la période 2014-2020 (séance du Conseil régional du 13 février 2014) ainsi qu'à approuver la convention de transition qui permettra la mise en œuvre de certaines mesures du PDRH dans l'attente de l'approbation du PDR 2014-2020. La deuxième partie de la séance était l'occasion d'indiquer les modalités de mise en œuvre et rappel des règles pour l'année de transition 2014. La réunion du 14 octobre 2014 était une présentation de l'appel à candidature 2015 pour les territoires, notamment des éléments attendus dans le cadre du dossier de candidature et de l'échéancier.

Comptes-rendus des réunions 2014 à cette adresse :

<http://espaceprojets.iledefrance.fr/jahia/jahia/site/projets/pid/6328>

Journée technique Natura 2000 – DRIEE Ile de France



Le 18 novembre 2014, la DRIEE Ile de France a organisé une journée d'échanges techniques entre tous les animateurs Natura 2000 de la Région et les services de l'Etat sur la commune de Gironville-sur-Essonne, concernée par le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais, avec l'après-midi une sortie sur site animée par les chargés de mission Natura 2000 du PNR du Gâtinais. Ce fût l'occasion de rencontrer les autres animateurs et de partager les expériences respectives, avec pour thématique cette année les « Zones humides et milieux aquatiques dans les sites Natura 2000

d'Île-de-France ».

Figure 13 : Sortie terrain lors de la journée technique 2014 (Photo © K. Ben-Mimoun)

Lien vers le compte-rendu :

7.2 Gestion administrative et financière

Préparation des conseils d'administration

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV possède un conseil d'administration qui habilite son Président à signer les documents officiels. Ainsi, le chargé de mission Natura 2000 a préparé pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et des contrats Natura 2000...

Renouvellement des conventions d'animation

Depuis 2010, fin de la phase d'élaboration du DocOb et début de l'animation, le chargé de mission Natura 2000 a œuvré pour le conventionnement du travail d'animation. Auprès de l'Etat (DRIEE), une convention cadre a été élaborée en commun et signée, puis chaque année, une convention financière (demande d'aide) est rédigée et signée. Auprès de la Région Ile-de-France, une demande d'aide a été faite pour la période 2010 – 2013.

Demandes de paiement et de solde

Aussi bien pour les Contrats Natura 2000 que l'AEV a signé que pour les conventions financières annuelles, c'est le chargé de mission Natura 2000 qui s'est chargé de préparer et envoyer les demande de paiement, d'acompte et de solde.

8 Synthèse

2014 a été la quatrième année d'animation pour la ZPS des Boucles de Moisson de Guernes et la forêt de Rosny. Malgré l'absence de possibilité de contractualisation cette année, l'animation fût assez riche au-delà du suivi administratif des opérations de restauration et d'entretien en cours au sein de la ZPS, avec notamment :

- ✓ Le suivi de l'avifaune a été assuré cette année encore de manière toujours aussi rigoureuse grâce à l'engagement des ornithologues bénévoles locaux, ce qui permet notamment de poursuivre le travail de suivi des effectifs des espèces nichant sur zone mis en place depuis maintenant 6 ans sur l'ensemble des deux boucles. Parmi ces observations, à noter en particulier 19 poussins de Sternes pierregarins comptabilisés sur le radeau récemment installé dans le cadre de la contractualisation Natura 2000 au sein de l'Île de Loisirs des Boucles de Seine.
- ✓ Un important projet de développement de la communication a également été engagé en 2014 à travers la réalisation et la mise à jour de différents éléments (réalisation et pose d'un panneau de communication sur le territoire, mise à jour de la plaquette de présentation du site, mise à jour des panneaux d'exposition mobiles). Par ailleurs, le développement du site Internet se poursuit, avec de nombreux documents à télécharger liés à la vie du site et à sa gestion. Celui-ci continuera à être étoffé dans les années à venir : <http://boucledemoisson.n2000.fr/decouvrez-le-site>
- ✓ Enfin, le dossier de candidature à l'appel à Projet Agro-Environnemental Climatique, important travail mené dans le cadre de l'animation du volet agricole à la fin de l'année 2014, a été validé sans réserve lors de la réunion de la CRAE de février 2015, posant ainsi les bases de l'animation des mesures agro-environnementales pour les trois prochaines années.